



J;aimerais vraiment que des personne sincere et qui ce connaisse me

Par **emerite**, le **13/05/2009** à **21:52**

Bonjour,
je suis encoure de divorce avec un francais j'ai porte plainte à la gendamerie il ont convoque mon mari qui c'est presente et raconte des sottise sur moi la gendamerie a pris cause parti il l'on crus en disant que tous ce que j'ai declare ne pas vrais et la prefectur a retire mon titre de séjour faute de ça

Par **berga**, le **14/05/2009** à **00:39**

bonsoir madame , votre message n est pas claire ! vous voulez bien vous expliquer encore plus (durée de mariage , motif de divorce, titre de séjour obtenue ,.....) , pour mieux vous aider merci.

Par **emerite**, le **14/05/2009** à **10:01**

bonjour
je me suis marie en juin 2006 au sénegal et suis arivée en france le 25 octobre 2006 a grasse la ou vivais mon mari et sont fils de 17ans je suis partie en juin 2008 de chez mon marie cause de violence conjugal injur mépris a la fin il a fini par me mettre déhor et cause de ça la prefecture à retire mon titre de séjour le 20 mars 2009 parceque je pas fait les trois ans de vpf et que la gendamerie a declare que les plainte que j'ai déposé ne pas valable pour un

procé